

CONSEIL des MINISTRES
SECRETARIAT GENERAL
18 Dec - 1961
1844 SGM

d
78

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
423
// 1/2 ~~4221~~ /PR-MAC.--

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Loi 60-36 du 26/II/60 portant Constitution de la République du Dahomey ;
VU le décret N° 381/PCM du 26/I2/60 portant nomination des Membres du Gouvernement ;
VU le décret N° 61-338/PR-MAC du 28 OCTOBRE 1961 réorganisant l'Enseignement Agricole au Dahomey (Article 51 - Titre III)
SUR proposition du MINISTRE de l'Agriculture et de la Coopération :

DECRETE :

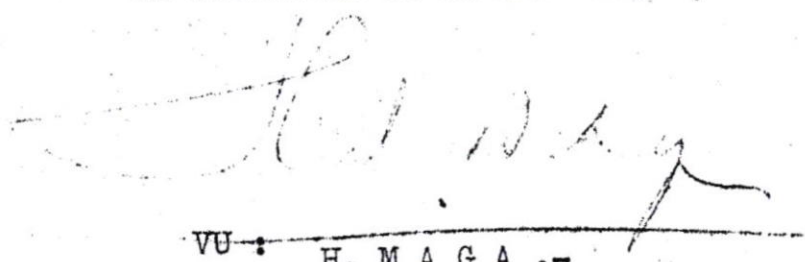
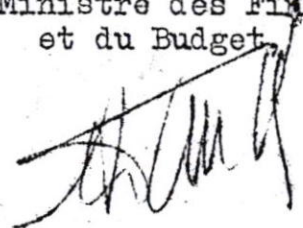
ARTICLE 1er. - Il est créé à INA, un Centre de Formation Agricole dénommé "CENTRE DE FORMATION AGRICOLE DU NORD-DAHOMÉY.

ARTICLE 2. - Le rôle et l'organisation du Centre de Formation Agricole du Nord Dahomey sont définis par le décret N° 61-338/PR-MAC du 28 OCTOBRE 1961 organisant l'Enseignement Agricole au Dahomey.

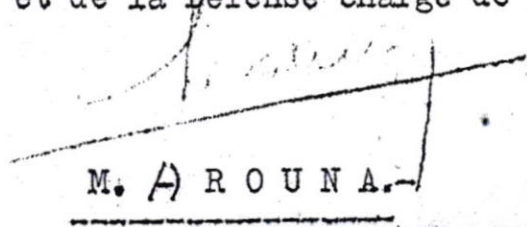
ARTICLE 3. - Le présent décret sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République du Dahomey et communiqué partout où besoin sera./.

PORTO-NOVO, le 9 DECEMBRE 1961
LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU :
Le Ministre des Finances
et du Budget.



VU : H. M A G A .-
P.le Ministre de l'Agriculture & de la Coopération Absent, Le Ministre des Affaires Intérieures et de la Défense chargé de l'intérim.



M. A R O U N A .-

AMPLIATIONS :

P. R.	15
S. G. G.	1
MINISTERE AGRICULTURE	1
" EDUCATION	1
DIRECTION AGRICULTURE	1
INSPECTION ACADEMIQUE	1
ENSEIGNEMENT TECHNIQUE	1
DIRECTION E. A.	3
" PERSONNEL	1
PREFECTURE NORD-OUEST	1
S/PREFECTURE PARAKOU	1
" BIMBEREKE	1
C. F. R. INA	6
C. F. R. PORTO-NOVO	2
INFORMATION	1
J.O.R.D.	1
RADIODIFFUSION	1
M. F. P. T.	1
M. F. B.	1